

Répondant à l'invitation qui lui était faite, Danielle Tartakowsky a expliqué le cadre à partir duquel elle envisageait sa candidature pour la présidence de l'université.

(intervention faite à la réunion du 13 décembre 2011).

L'invitation à débattre à laquelle vous avez bien voulu répondre esquisse les contours de 5 chantiers

- La démocratisation et la qualité d'un service public fondé sur l'articulation féconde de la recherche et de l'enseignement
- La recherche et les problèmes posés par la « politique d'excellence »
- La défense du statut de la fonction publique et la résorption de la précarité.
- La mise en place des moyens d'un bon fonctionnement de l'université et ce qu'elle suppose de concertation avec les personnels concernés.
- La préservation des principes démocratiques mis à mal par la LRU

La réflexion sur le premier et le dernier d'entre eux constitue sans doute le moyen d'une avancée sur les 3 autres.

C'est parce que nous pensons - et que nous pensons toujours - qu'une université digne de ce nom, fondée sur le lien indissociable entre l'enseignement et la recherche était et est plus que jamais indispensable en ce lieu où nous sommes que nous avons refusé les solutions qui auraient eu pour effets de laisser Paris 8 sur le bord de la route sans autre perspective que de devenir un collègue universitaire. L'inscription de Paris 8 au nombre des membres fondateurs du Campus Condorcet, promu à devenir un PRES, l'existence d'un Labex et le passage contraint aux RCE nous confrontent assurément à des questions inédites et, à divers titres, à des menaces nouvelles mais ont du moins pour effet de sauver l'université pour quelque 8 ans en ouvrant un espace-temps dont il est possible de se saisir pour affirmer dans les actes les principes qui nous rassemblent. La question de savoir jusqu'où aller plus loin et l'attitude à avoir vis à vis des Idefi, conçus pour devenir des « modèles exportable », tendant à l'autofinancement est, à ce titre, une question ouverte dont il convient que nous débattions soigneusement.

Quelques mots sur ce lieu où nous sommes. Nous n'avons pas vocation à nous vouloir un clone des universités de Paris centre. Affirmer notre identité est essentiel si nous voulons développer nos partenariats sans nous y fondre et en ayant au contraire pour ambition de les irriguer de ce qui fait notre force. Mais cette identité ne saurait se résumer à l'invocation d'une histoire. Elle est à construire ou reconstruire à partir d'une double originalité qui constitue à la fois un facteur de difficultés spécifiques et un atout.

Nous sommes inscrits dans un territoire qui vaut à une grande majorité de nos étudiants d'être issus de milieux en grande difficulté. Mais attention aux images réductrices de ce qu'il ne convient sans doute plus de nommer la banlieue ; sauf à se rappeler que les banlieues des années 30 et des années 60 furent à plus d'un titre des laboratoires de la modernité. C'est en prêtant une attention forte aux mutations à l'œuvre dans ce qui constitue à l'évidence aujourd'hui un front pionnier, aux innovations dont il est porteur comme aux approches critiques qu'elles autorisent et requièrent à la fois que nous engagerons des dynamiques créatrices. Cette tension dont il nous faut nous saisir se retrouve aussi bien dans cette autre originalité qu'est notre ouverture internationale, résumée sous l'expression « d'université monde ». Cette ouverture, fondée sur le développement de la mobilité et de la solidarité s'est complexifiée ces dernières années avec l'affirmation de partenariats noués, pour certains, avec des universités prestigieuses. A l'égal de notre territoire, cette ouverture nous vaut d'accueillir des étudiants étrangers dont beaucoup peuvent également être en grandes difficultés mais aussi bien de rejeter les cloisonnements intellectuels pour nous ouvrir sur un monde en bouleversement, propre à stimuler des approches novatrices. Développer des liens privilégiés avec de grandes universités étrangères qui, comme Paris 8, appartiennent à une génération nouvelle d'universités et s'inscrivent dans des territoires traversés par cette même tension entre les difficultés socio-économiques et les dynamiques inhérentes à tout espace en crise, au sens originel qu'il convient alors de conférer à ce

terme serait sans doute, à cet égard, d'un intérêt particulier, dans le domaine de la formation et de ses exigences en particulier.

Un rappel à cet égard. Que nous ayons à faire à un public étudiant dont les difficultés d'études et de vie sont plus fortes qu'ailleurs ne peut que renforcer notre souci d'exigence et de qualité. Parce que notre université est bien souvent le moyen majeur, voire exclusif, qui s'offre à eux pour construire un avenir, il nous faut veiller à leur devenir professionnel tout en leur offrant un accès à la culture et le développement d'un esprit critique sans lesquels il ne saurait y avoir d'autonomie.

Quelques mots sur les principes démocratiques dont nous nous réclamons. Il serait vain de se masquer que la LRU et le passage aux RCE ont renforcé comme jamais les contraintes qui vont peser sur nous. Les contraintes budgétaires, en premier lieu, accentuent indéniablement les risques d'une concentration accrue des prises de décision et de glissements technocratiques. Les marges de liberté qui nous restent sont ténues. Mais nous devons les aborder avec la volonté de les saisir pour affirmer et développer des pratiques de résistances, propres à amorcer des contre offensives dont l'efficacité sera d'autant plus forte qu'elle sera menée de conserve avec d'autres qui nous rassemblent.

Des modes de communication permettant un meilleur accès de tous à l'information sont sans doute une condition nécessaire de la vie démocratique. Mais ces conditions ne sauraient être suffisantes. Il convient de se doter d'une charte d'établissement encadrant l'exercice des RCE, charte au demeurant actuellement en cours d'élaboration et qui visera à réaffirmer les principes avec lesquels nous n'entendons pas transiger. Il convient également de se doter des moyens d'une meilleure coordination statutaire des conseils, de faire toute sa place au CT dont l'importance n'a pas été encore bien saisie, comme attesté par le très faible taux de participation enseignante lors des récentes, et d'en définir en commun le fonctionnement. Repenser nos relations avec les organisations syndicales devra constituer une de nos priorités.

Nous sommes en permanence soumis à une agression de l'urgence et à un morcellement des injonctions ministérielles. Nous ne pourrions pas totalement les neutraliser. Du moins faut-il que nous nous donnions les moyens de prendre le temps de réflexions en amont, permettant, chaque fois que cela sera nécessaire, de mener collectivement l'analyse des logiques adverses afin de donner aux conseils et CT, autant qu'il sera possible et dans le respect de leur statut et de leurs prérogatives respectives, une fonction d'anticipation et de délibération stratégique. Ainsi conviendrait-il de ne pas ignorer les indicateurs que nous avons à fournir mais d'en analyser la portée politique, pour éventuellement nous aider, comme les conseils précédents ont su le faire, à en formuler d'autres qui soient alternatifs.

Cette amélioration du fonctionnement démocratique devrait nous permettre d'appréhender de façon plus collective les chantiers auxquels nous sommes confrontés et de réfléchir de manière également plus collective et en fonction d'une logique d'établissement qui nous soit commune aux arbitrages nécessaires (en matière de postes en premier lieu) et à la définition de critères, s'agissant entre autre des primes ou du référentiel. Cette amélioration du fonctionnement démocratique constituera un des moyens d'une meilleure concertation dont force est de dire qu'elle reste à construire. Elle est une des conditions d'une meilleure prise en compte de certaines difficultés de fonctionnement et d'une amélioration des conditions de vie et de travail dans l'université. Mais il faut également explorer d'autres pistes. Le passage aux RCE a supposé une modernisation des systèmes de gestion dont le rythme a contribué à générer les difficultés aujourd'hui causées par Apogée. Parce que les métiers sont destinés à évoluer encore, il est indispensable d'anticiper les besoins en terme de formation, formation dont il serait souhaitable qu'elles concerne aussi bien les personnels BIATOSS que ceux des enseignants chercheurs qui remplissent des fonctions administratives supposant des compétences nouvelles. Il serait, du reste, souhaitable que les enseignants- chercheurs et les personnels BIATOSS se donnent les moyens d'une meilleure connaissance réciproque de leurs métiers respectifs et des changements qui les affectent

L'université Paris 8 a été un des hauts lieux de lutte menée contre la LRU. Ne pourrait-on pas imaginer les moyens de demeurer un élément moteur de la lutte contre les logiques concurrentielles et la mise à mal du service public au cœur des injonctions ministérielles qui se succèdent en se donnant les moyens d'une contre offensive qui doit naturellement se mener sous d'autres formes qu'avant 2008? Les solutions concrètes et les contre feux que nous serons capables de mettre en œuvre, en déterminant, par exemple, le type d'articulation et de solidarité que nous souhaitons envisager entre les différents

partenariats, entre ceux qui bénéficient de financements « Poley » et ceux qui n'en bénéficient pas, afin de construire des complémentarités et non des oppositions et les analyses critiques qui constituent une des raisons d'être des sciences humaines et sociales devront, à tel effet, être mis en débat avec ceux qui dans les autres universités, françaises ou du reste étrangères, cherchent à développer de semblables contre feux aux logiques actuellement dominantes. Affirmer notre rôle de proposition dans les différentes instances nationales auxquelles les uns et les autres seront amenés à siéger devra constituer l'un de nos objectifs.